

il y a ceci de consolant que l'effort tenté de ce côté-là par l'Allemagne semble déjà avoir échoué. L'ennemi comptait sur ses sous-marins pour atteindre son but en quatre ou cinq mois, mais on sait qu'il en est encore bien loin. Néanmoins, cette guerre sous-marine nous cause de lourdes pertes, et il est devenu du devoir des populations canadiennes de produire plus que jamais, car, outre qu'il nous incombe de fournir des aliments à la production anglaise, nous devons aussi remplacer les produits alimentaires qui sont chaque semaine précipités au fond de l'océan.

On dirait qu'aux yeux du Gouvernement toutes ces considérations sont sans conséquence; il semble, en effet, n'en avoir fait aucun cas. Depuis quelques semaines il s'emploie de toutes ses forces à faire adopter son projet de service obligatoire, dont l'origine est encore enveloppée de mystère. On n'a pas encore expliqué de façon satisfaisante comment il se fait que le Gouvernement ait, du jour au lendemain, décidé d'écarter le volontariat pour y substituer le service obligatoire. Ce projet, si nous en ignorons l'origine, nous savons malheureusement qu'il a déjà eu pour effet de faire naître au sein de maints groupes de la population la conviction que le Gouvernement les a trompés.

Comparons le mode d'action du Gouvernement à celui du président Wilson. Que fit ce dernier quand il eut jugé que la guerre avec l'Allemagne était devenue inévitable? Au lieu d'imposer son programme militaire au peuple, il prit conseil de presque chacun des éléments de la population américaine; il se consulta avec ses adversaires du parti républicain, avec ses amis du parti démocrate, avec les représentants des différents cultes, dont il s'assura le concours; avec les citoyens américains d'origine allemande, et c'est ce qui fit que le jour où il fit part de son programme, il avait l'appui de toute la nation américaine. Cette façon d'agir ressemble-t-elle à celle de notre Gouvernement? Nullement. Le cabinet canadien ne prit conseil que de ses propres membres, quand il aurait dû commencer par se consulter avec les représentants du parti ouvrier. Mais il fut bien loin de le faire. Le parti ouvrier s'est bien adressé au Gouvernement, mais l'un de ses membres les plus distingués n'a pas hésité à affirmer qu'on l'a trompé. Le 15 juin, en effet, le président du congrès fédéral des métiers et du travail, M. J. O. Waters tenait ce langage:

A venir jusqu'au moment du départ du premier ministre pour Londres, on nous avait

[Le très hon. sir Wilfrid Laurier.]

maintes fois donné l'assurance que le Gouvernement ne se proposait pas d'établir la conscription. Le 27 décembre, au cours de l'entretien que j'eus avec lui sur le projet d'inscription lancé par la commission du Service national, il déclara de façon à être entendu des vice-présidents Simpson et Rigg, ainsi que du secrétaire Draper aussi bien que de moi-même, qu'il se considérerait tenu de se consulter avec les représentants des syndicats ouvriers avant de prendre aucune initiative en matière aussi grave que la conscription.

La première nouvelle que j'ai eue du projet de conscription m'a été apportée par les journaux, et pas un seul des officiers de notre congrès n'a été consulté.

On n'a pas pris conseil de nous, mais quand le premier ministre eut fait sa déclaration du 18 mai dernier, l'exécutif du congrès sollicita une entrevue avec lui afin de connaître les raisons de son changement d'attitude. Au cours de l'entrevue, on ne dévoila pas même l'ombre d'une raison qui pût motiver la substitution du service obligatoire à l'enrôlement volontaire. Relés aux renseignements que j'avais, la semaine précédente, recueillis à Washington, tous les dires du premier ministre tendaient au contraire à démontrer que ce qui pressait le plus pour le moment ce n'était pas l'envoi de combattants au front, mais plutôt la fourniture de produits alimentaires aux populations des Iles-Britanniques, de la France et de l'Italie; les moyens de faire parvenir ces produits à destination en triomphant de la campagne des sous-marins, la fabrication du matériel de guerre de toute sorte et la construction de navires.

C'était déclarer de façon formelle que le Gouvernement avait trompé les classes ouvrières le jour où il annonça son projet relatif au service obligatoire. Mais ce n'est pas tout. A l'époque de l'émission de cartes par laquelle le Gouvernement signifia l'existence du Service national, on pensa que ces cartes pouvaient marquer un premier pas vers la conscription. Il rechercha à cet égard le concours de l'Eglise. Prit-il l'avis d'autres dignitaires ecclésiastiques? je l'ignore, mais je sais qu'il consulta un distingué prélat de Montréal. Ce qui se passa entre ce dernier et les deux personnages qui l'allèrent voir, le ministre de la Justice (M. Doherty) et le directeur général des Postes (M. Blondin), je ne le sais point; mais on lui donna à entendre que la conscription ne serait pas établie. L'autre jour, le ministre de la Justice se défendait d'avoir fait la moindre promesse. Certes, je ne dois point mettre sa parole en doute. Il n'a rien promis; fort bien. Mais, peu importe qu'il ait ou n'ait point fait de promesse à ce prélat, quand il alla solliciter son appui, il lui mit en l'idée qu'on ne devait pas recourir à la conscription.

Je concède que l'honorable député n'a pas fait de promesse, mais c'est l'impression qui est restée dans l'esprit de celui dont il était important de s'assurer le concours. Mais